

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES LETTRES DE CRÉANCE DE S.E. MME FAMAH JOKA-BANGURA, AMBASSADEUR DE SIERRA-LEONE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 23 FÉVRIER 1982

23 FEBRUARY 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame l'ambassadeur,

- Il m'est très agréable de recevoir aujourd'hui de vos mains les Lettres de créance par lesquelles Son Excellence le Dr. Siaka STEVENS, Président de la République de Sierra-Leone vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

- Vous avez bien voulu formuler des propos aimables et des vœux chaleureux à l'égard de la France et de son avenir. J'y ai été extrêmement sensible, mesurant toute la confiance dont vous créditez mon pays et toute l'espérance que vous mettez dans son amitié.

- Il est vrai que la France, par vocation et par choix, entend rester l'amie des pays du tiers monde, qu'elle est prête à mettre ses capacités technologiques et scientifiques au service de leur développement, qu'elle est à leurs côtés lorsqu'ils luttent pour un nouvel ordre économique plus juste, qu'elle aura à coeur de promouvoir, avec l'appui de l'Europe, le mouvement de solidarité qu'attendent les défavorisés de la terre.

- La solidarité et la justice, cela signifie, pour l'Afrique, l'aider à résoudre ses problèmes les plus brûlants : achever la décolonisation, mettre un terme à l'odieux système de l'apartheid, régler l'épineux problème du Tchad, mais aussi lutter contre le sous-développement dans le cadre des organismes régionaux ou continentaux, parvenir à des échanges plus équitables, renforcer le dialogue et la coopération à l'échelle mondiale.

- La France est consciente des responsabilités et des devoirs que l'histoire lui a légués en Afrique. Mais sans rien renier de ses engagements, elle souhaite plus que jamais dépasser les clivages historiques et culturels bien connus pour envisager une coopération plus large, conforme par ailleurs au désir d'unité des pays africains.

Dans cette évolution à mes yeux bénéfique les relations franco - sierra-léonaises ne peuvent que trouver leur compte. Je me félicite que le processus soit déjà bien engagé.

- C'est ainsi que notre coopération culturelle, technique et économique est depuis quelques années en plein essor. La commission mixte, réunie en mai dernier a permis de l'ajuster aux besoins de votre pays.

- Dans le domaine politique, nos relations sont marquées par l'amitié et la confiance. La participation désormais bien établie - on pourrait dire traditionnelle - de votre président aux conférences des chefs d'Etat d'Afrique et de France en porte un éclatant témoignage. Ainsi avons-nous l'occasion d'échanger nos vues, quelquefois nos divergences, sur les grands problèmes mondiaux et notamment africains. Nous savons combien est grande en la matière l'expérience de votre pays et de son président. Nous connaissons l'activité du gouvernement sierra-léonais dans les diverses organisations africaines. Nous n'ignorons pas non plus, Excellence, votre modestie dût-elle en souffrir, le capital de connaissances et de sympathies que vous avez su acquérir dans ce domaine durant vos différentes missions.

- Je suis convaincu, madame l'ambassadeur, que ces qualités, jointes à votre rayonnement personnel, seront des atouts précieux pour le développement des relations entre la France et la Sierra-Leone. Auprès de moi-même et auprès de mon gouvernement, vous trouverez, soyez-en assurée, tous les concours et les soutiens nécessaires pour accomplir votre mission à Paris qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

- Veuillez transmettre à Son Excellence le Dr. Siaka STEVENS, président de la République de Sierra Leone, l'assurance de ma très haute considération et, en mon nom et au nom du peuple français, nos vœux très sincères de bonheur et de prospérité pour lui-même et pour le peuple sierra-léonais.